

# LE GENÊT

Bulletin municipal de Saint-Clément



Décembre 2023

BONNE



Tous les employés municipaux  
vous souhaitent



2  
0  
2  
4

ANNÉE

Bulletin réalisé par la Commission Communication du Conseil Municipal

Directeur de publication : Éric BELLOUIN - Rédacteur en chef : Christian LAVAL

Impression : Maugein Imprimeurs - R.C.S B 825 680 119

Ne pas jeter sur la voie publique

# LE MOT DU MAIRE

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous, ici, dans ce « mot du maire » qui clôt l'année finissante et s'ouvre sur l'année future de notre Commune. Notre Commune, la Commune... ce mot, ce nom tellement ancré dans notre inconscient collectif que nous en oublions le sens et l'essence, tellement présent dans notre quotidien que nous ne le voyons plus et, si nous n'y prenons garde, ne le soyons plus ! Etre la Commune, est-ce bien français ? Certainement si l'on s'en réfère à son étymologie qui voit son origine dans le mot latin « communia » : la communauté de gens, cette communauté étant elle-même définie comme un groupe de personnes vivant avec des biens et des intérêts communs. Il est possible que ces éléments de dialectique puissent vous sembler superflus, tant le sentiment d'appartenance est galvaudé par ceux qui le détournent et par ceux qui s'en détournent ; est-ce pour autant l'heure de renoncer quand on est en responsabilité et qu'il est dans sa fonction de prévoir. Je ne pense pas que l'équipe que j'ai le plaisir d'animer veuille se laisser aller à cette facilité, son engagement pour cultiver cet « esprit Saint-Clément » et en faire une identité à part entière, elle l'a, chevillée au corps. S'identifier, ce n'est pas le repli sur soi ou le rejet de l'autre, bien au contraire et ici a fortiori, non c'est une façon d'être, des habitudes de vie, des fonctionnements particuliers... Pour l'illustrer j'aurais bien entendu beaucoup d'exemples qui font qu'ici ce n'est pas comme ailleurs, mais j'en ai un qui me vient à l'esprit, celui d'un couple en provenance d'une grande métropole et voulant s'installer chez nous. Ces personnes viennent en mairie au débotté, demandent à me parler, on échange, et au cours de la conversation, elles me disent, émerveillées : nous étions à la boulangerie, **les gens se parlent !** Qu'une chose aussi simple, qui vous semblera banale puisse, à l'heure des réseaux sociaux, apparaître comme extraordinaire à d'autres peut interroger. Ici on se parle ! C'est tellement vrai quand on voit nos associations qui se soutiennent et s'entraident, une nouvelle se crée, les autres confortent son démarrage et y participent. Ici on se parle et si des mots il y a, c'est en préventif aux maux qui mettraient à mal une société où le collectif n'aurait plus sens. Cette volonté de se parler, d'échanger, de partager qui nous est propre il nous faut la cultiver et la développer, peut être à rebours de ce que nous voyons autour de nous, ou plutôt en réaction au développement d'un individualisme contre nature. Par petites touches nous faisons en sorte de conforter ce qui fait société, en particulier à l'école dans son acception la plus large. Le Conseil Municipal des Jeunes initie au civisme. La caisse des écoles, où tous les intervenants (enseignants, agents, parents, élus) sont rassemblés pour gérer le poumon de notre commune, permet l'écoute et la compréhension des uns avec les autres. Le travail autour de l'inclusion, débuté il y a 2 ans, commence à porter ses fruits ici, et diffuse aux alentours jusqu'à inspirer une dynamique cantonale. La végétalisation de la cour (réfléchi avec tous les partenaires) comportant des jeux, des espaces verts, le banc des amis et l'arbre aux palabres... participera à cette volonté d'inclure, d'échanger et de se parler des plus petits aux plus grands, pour le futur des enfants. C'est ici qu'ils apprennent à faire société, c'est aussi là que l'esprit Saint-Clément se transmet, ils y apprennent à être « Commune », ils discutent, ils débattent, ils proposent... ILS SE PARLENT !

Faisons comme eux, parlons-nous, évitons les griefs et autres bisbilles préjudiciables à ce que cette nouvelle année soit belle et heureuse, ce que je vous souhaite de tout cœur à toutes et tous.

Éric BELLOUIN





**Soutien au Comité de la Corrèze - Ligue contre le cancer**  
29 quai Gabriel Péri  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 20 94 52  
Mail : [cd19@ligue-cancer.net](mailto:cd19@ligue-cancer.net)  
Site web : <https://www.ligue-cancer.net/19-correze>

**HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT D'ARRAS**



**Lundi 16 octobre 2023**  
**Place de la Mairie à 14h00**



**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**



**Monument aux Morts**  
**Samedi à 11 heures**

C'est le spectacle présenté par les talentueux artistes du collectif « Lost in traditions » le 23 septembre, dans notre salle des fêtes.



« Vers la ville » est un conte où se mêlent musique, théâtre et récit documentaire. Cette création artistique ressuscite une réflexion sociale et poétique sur l'histoire du travail et de la main-d'œuvre étrangère. Qu'il soit Jean, maçon creusois, parti bâtir Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle, qu'ils soient Mme Ribeiro ou M. Pacheco, portugais arrivés à Tulle dans les années 60, qu'il soit Ahmed, jeune ouvrier dans la fibre optique en Corrèze aujourd'hui... ils ont tous un récit commun : l'espoir d'un ailleurs lumineux, la blessure d'un sombre déracinement. Un spectacle poétique et émouvant qui a enchanté les spectateurs venus nombreux.

Un spectacle qui illustre l'intemporalité de l'exil, et qui fait résonner l'éternité des paroles de Charles Aznavour « *Ils sont venus, les poches vides et les mains nues, pour travailler à tours de bras et défricher un sol ingrat, [...] les émigrants*

*[...] Ils ont fini, laissant un peu de leur génie, dans ce que l'Homme a de tous temps, fait de plus beau, fait de plus grand....les émigrants ».*

## REMISE DES ARBUSTES

**Samedi 25 novembre 2023**  
**14 familles présentes**  
**15 pommiers distribués**



L'année dernière, une secrétaire de mairie avait été recrutée en remplacement de Laurène Joly ; cette dernière, Axelle Gout, après un an de service, n'a pas souhaité continuer dans cette voie. Après l'étude de plusieurs candidatures, il a été décidé de retenir celle de Sandrine Rosa qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2024, après avoir assuré l'intérim durant plusieurs mois.

Originaire de la Corrèze, Sandrine a travaillé à Barcelone pendant 15 ans dans une entreprise internationale de conseil aux PME. Après cette expérience, elle a éprouvé le besoin d'un retour aux sources.

Ses missions consistent à assurer les tâches de secrétariat habituelles : état-civil, urbanisme, comptabilité, agence postale communale mais également la gestion des ressources humaines. Sa mission prévoit aussi de faire la liaison entre le personnel et les élus. Elle pourra s'appuyer sur Delphine Peuch qui lui apportera son expertise au quotidien.



### PÊCHE

Je peux pas ! J'ai pêche à l'étang de Saint-Clément !



TARIFS 2023	
Carte journalière :	5 €
Carte mensuelle :	20 €
Carte annuelle :	55 €



La saison de pêche s'est clôturée le 8 octobre 2023. Cette année, **257 cartes journalières** ont été vendues au bord de l'étang. Huit pêcheurs ont pris la carte à l'année. Avant la réouverture au mois d'avril 2024, un rempoissonnement de l'étang avec des gardons, des tanches, des truites...sera effectué. Nous vous attendons donc à **partir du dimanche 14 avril 2024** à l'étang de la Roussille pour profiter de ce lieu tranquille et agréable.



## Travaux de consolidation des fondations du clocher

Depuis quelques années, des désordres sont apparus sur la maçonnerie du clocher de notre église. Il s'agit de fissurations principalement localisées à l'angle sud-ouest du bâtiment. Leur origine est liée à des affaissements des fondations engendrés par des retraits-gonflements d'argile lors des épisodes de sécheresse.

Après des études de sols, le cabinet d'experts mandaté par l'assureur de la commune a décidé de recourir à des injections de résine expansive pour consolider les fondations.



C'est ainsi que la société AccessBTP de Paris est intervenue les 11 et 12 octobre et a réalisé une série d'injections de polyuréthane thermo-durci sous les fondations et dans le sol. Des relevés pénétrométriques effectués avant, pendant et après les injections ont permis de vérifier les améliorations des caractéristiques mécaniques du sol.



## TRAVAUX DE VOIRIE



Plusieurs travaux de voirie ont été réalisés au cours de l'année 2023.

**Pour les voies communautaires**, la prise en charge financière est effectuée par Tulle'Agglo.

- Traversée du Claux : la chaussée a été refaite en enrobé depuis le pont du Brezou jusqu'à l'intersection avec la route du Puy Labarge
- La Sagne : l'aménagement a consisté en un décaissement, des poses de bordure et finition par un goudronnage tri-couches.



**Pour les voies communales**, le coût est supporté par le budget communal.

- La rue des Écoles, le tour de l'Église et le parking ont été repris
- Des mises en sécurité ont été réalisées au niveau de plusieurs intersections, détail ci-dessous.

## NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION

Afin d'améliorer la sécurité sur nos routes des modifications de priorité ont été effectuées.

- **Dans le bourg** : création d'une zone « 30 » et pose d'un coussin berlinois, rue des Ecoles



- **Route des Moulins** : création d'un « stop » à l'entrée du bourg dans le sens « Le Gôt-St-Clément »
- **Champ de l'Anis** : suppression du « Stop » à l'intersection de la route du Claux et de la Route du Champ de l'Anis ; création d'une zone « 30 » entre le lotissement et l'intersection ; mise en place d'un « Cédez le passage » sur la route du Claux, dans le sens « Le Claux-Le bourg »
- **Les Bordes** : mise en place de deux « stop » sur la RC 26 à son intersection avec la RD 58



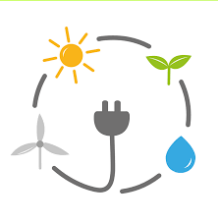
Dans le cadre de la réfection de la voirie du centre bourg, l'entreprise PERREU a procédé au marquage de places de parking près de l'église.

Ce sont 9 emplacements qui ont été délimités, permettant ainsi d'accroître l'offre de stationnement tout en évitant des arrêts parfois un peu anarchiques.



## LES PROJETS

### ZAE nR : ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, chaque commune doit prévoir la création de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter.

Une démarche de validation des zonages se déroulera en plusieurs étapes : réunion publique avec les administrés, validation par Tulle'Agglo, puis par le Référent Préfectoral Unique (Secrétaire Général de la Préfecture), le Comité Régional de l'Énergie (Région Nouvelle Aquitaine), et enfin l'État.

A Saint-Clément, la **réunion publique s'est tenue le jeudi 26 octobre** à la salle polyvalente. Monsieur le Maire, Éric Bellouin, a exposé le projet pour la commune.

Il a précisé qu'actuellement les énergies non renouvelables (carburants, gaz, électricité, fioul,...) constituent 89 % de la consommation annuelle. Les 11 % résiduels proviennent du bois et du photovoltaïque. L'objectif pour 2030 est d'augmenter le pourcentage d'énergies non fossiles à 33 %.

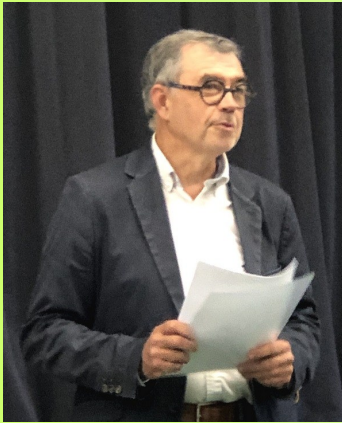


Il est donc nécessaire de définir des zones susceptibles de recevoir des équipements destinés à augmenter les énergies vertes : photovoltaïque, biomasse, hydraulique, géothermie à l'exclusion de l'implantation d'éoliennes et en évitant la prolifération de champs de panneaux photovoltaïques au sol. Une exception toutefois : les terrains situés le long de l'autoroute et appartenant à son concessionnaire.

L'essentiel résidera dans l'utilisation des toitures existantes (bâtiments communaux, granges, maisons individuelles...) pour la production d'électricité provenant du solaire. Il est bien entendu que les propriétaires seront impliqués mais qu'il n'y a aucune obligation d'adhérer. Dans une moindre mesure, il est prévu de développer la géothermie, l'hydraulique et la biomasse. A ce sujet, il est bon de rappeler que la commune

s'engage dans cette démarche avec la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois.

Vendredi 20 octobre, un contrat de concession de service public a été signé entre la SEM EnRèze, la société



**LE Énergie et la commune de Saint-Clément** pour une durée de 25 ans.

Elle porte sur la création d'un équipement de production d'énergie renouvelable qui utilisera à 95 % du bois local et de l'énergie d'appoint, gaz ou fioul, pour les 5 % restants. Il couvrira les besoins en chauffage d'une quinzaine de bâtiments publics et logements collectifs.



Cela passe par l'acquisition d'un terrain près du city-stade où sera construite une chaufferie qui alimentera un réseau de distribution de près de 400 mètres pour un investissement de 700 000 €. Ce financement est subventionné par le fonds « chaleur » de l'ADEME à hauteur de 200 000€. Des demandes sont en cours auprès de l'Europe pour le complément.

Le but est de diminuer les coûts de chauffage pour les abonnés et de réduire l'empreinte carbone de manière significative.

Ce contrat a été entériné par MM. Éric Bellouin (Président de EnRèze), Cyr Salle (LE Énergie) et Marc Rateau (Adjoint représentant la commune de

Saint-Clément). Étaient présents, entre autres, Mme Serre Françoise (Conseillère Régionale), MM. Michel Breuilh (Président de Tulle'Agglo), Jean-Paul Grador (Maire d'Uzerche), Jérôme Dancoisne (Directeur régional délégué de l'ADEME) et les membres du Conseil Municipal.

## UNE SUPÉRETTE DANS LE BOURG

Une épicerie d'un concept un peu particulier va ouvrir ses portes prochainement au centre bourg.

En effet, la municipalité a été contactée par « API ». Cette société spécialisée dans l'implantation de petites supérettes en milieu rural, souhaite installer une telle structure dans notre bourg.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour une implantation sur le parking de la salle polyvalente moyennant un loyer de 600 € par an. Ce sera un chalet de 30 m<sup>2</sup>, ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'accès se fera par QR code ou carte du magasin en libre-service. Toutefois, la présence d'une personne sera effective deux heures par jour.

API a noué un partenariat avec le groupe Carrefour, ce qui permet à ses supérettes d'offrir 700 références du quotidien réparties dans des rayons frais, surgelés, droguerie, hygiène, épicerie. Également, il sera établi des accords avec des producteurs locaux pour proposer leurs produits à la clientèle.

Une initiative qui se veut écoresponsable et de nature à redynamiser le centre bourg en offrant un service supplémentaire sans concurrencer le commerce local.



[https://api-masuperette.fr/wp-content/uploads/2022/11/Dossier\\_Presse\\_Api\\_Nov\\_2022.pdf](https://api-masuperette.fr/wp-content/uploads/2022/11/Dossier_Presse_Api_Nov_2022.pdf)



Le réseau d'éclairage public de la commune de Saint-Clément est constitué par 131 luminaires pilotés par 11 armoires de commande. Il se situe sur le bourg, ses environs et quelques écarts. La plupart des hameaux de la commune n'est pas équipée.

Dans le cadre de la transition énergétique un objectif de réduction de 10% à 20% du nombre de points lumineux a été fixé sur le département afin de réduire les consommations électriques.

Trois secteurs susceptibles de faire l'objet d'une opération de suppression de l'éclairage public ont été identifiés sur le territoire communal de Saint-Clément selon les critères suivants :

- armoires de commande des réseaux vétustes nécessitant des travaux de mise en conformité,
- luminaires vétustes et à forte consommation électrique (150 W) nécessitant leur remplacement par des LEDs,
- mauvaise qualité de l'éclairage actuel avec présence de zones d'ombre entre les zones éclairées (espacement des poteaux inadapté),
- zones à faible densité d'habitations.

Ces secteurs sont situés à La Gare, au nord-ouest du hameau des Plats, et au sud-est du hameau des Plats.

Les travaux de mise en conformité des armoires de commande et de remplacement des luminaires sur ces réseaux sont estimés à 22 500 € TTC et les dépenses annuelles de fonctionnement (achat d'électricité et maintenance des lampes) s'élèvent à 1 350 €TTC/an.



Une enquête a été réalisée auprès des 36 foyers concernés quant au maintien ou à la suppression de l'éclairage public. Ils ont également été conviés à participer à une réunion d'échange le 29 novembre 2023.

36% (13/36) des foyers interrogés ont répondu comme suit :

- Ne se prononce pas : 1
- Maintien de l'éclairage : 5
- Suppression de l'éclairage : 7

Le Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2023 a délibéré favorablement pour la suppression de l'éclairage public sur les secteurs précités. Il a également été décidé que les coupures nocturnes de l'éclairage auraient lieu de 22h à 6h, au lieu de 23h à 6h actuellement. Elles concernent l'ensemble des secteurs éclairés et seront effectives dans le bourg dès que les armoires de commande y auront été renouvelées et équipées d'horloges.

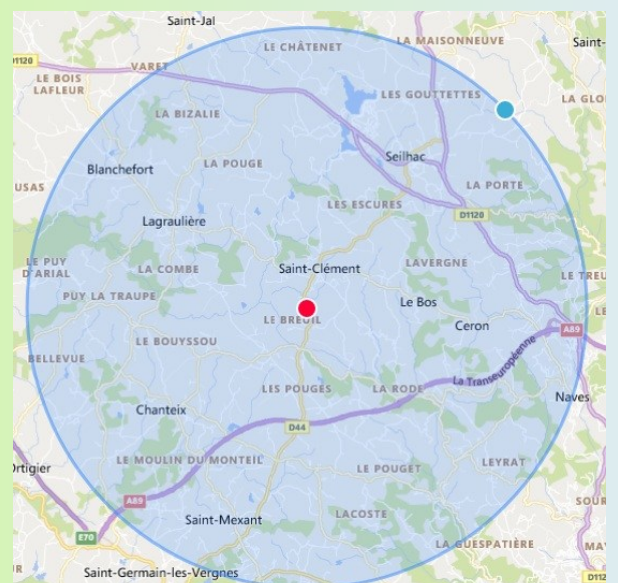
## TÉLÉPHONIE MOBILE

Beaucoup de nos concitoyens s'en plaignent, la téléphonie mobile « ne passe pas » dans notre commune, en particulier dans le Bourg, à la Gare et sur bien d'autres secteurs.

Bientôt ceci devrait changer : en effet, la société HIVORY envisage d'installer une antenne relais de radiocommunications pour le compte de SFR. En réduisant les zones blanches, elle apportera un nouveau confort aux abonnés et plus de sécurité à tout un chacun ainsi qu'aux services de secours. Elle sera dressée sur un terrain communal, d'une surface de 60 m<sup>2</sup>, à la zone artisanale du Breuil, pour un revenu annuel de 3 000 € pour la commune.

Haute de 42 mètres, elle émettra à 360° et couvrira une zone de 7 kilomètres de rayon. Toutefois des obstacles naturels ou artificiels, ou un relief accidenté sont de nature à perturber la réception des ondes.

Elle sera ouverte aux autres opérateurs tels que Bouygues, Orange, Free... s'ils manifestent leur volonté de s'y implanter.



## LA RENTRÉE

Le lundi 4 septembre, l'école des 4 Saisons a retrouvé son dynamisme avec ses enfants et ses équipes éducative et communale sur un nouveau rythme scolaire à 4 journées de classe par semaine.

Quelques pleurs pour les plus petits faisant leur toute première rentrée, une légère appréhension pour certains et une grande joie pour la majorité des enfants heureux de retrouver les copains et copines.

Ce sont 108 élèves répartis en 5 classes qui ont ainsi fait leur rentrée sous un beau soleil de septembre à l'école de Saint-Clément, sous la direction de Mme Tournadre.

Les élèves de l'école maternelle sont répartis en deux classes :

- 23 en PS-MS (avec 4 TPS à la rentrée de janvier), sous la responsabilité de Mme Boulie (enseignante), aidée par Mme Guenot (ATSEM),
- 23 en MS - GS avec Mme Fruit (enseignante), aidée par Mme Bargerie (ATSEM).

Les élèves de l'école élémentaire sont répartis en trois classes :

- 24 en CP-CE1 avec Mme Bastien,



- 17 en CE2-CM1 avec Mme Ballet,
- 21 en CM1-CM2 avec Mme Tournadre.

Cette année, Mme Tournadre est déchargée les jeudis ; Mme Couturier la remplace en classe. Mme Molnar assure le complément de service de Mme Fruit tous les vendredis.

Trois AESH accompagnent les élèves en situation de handicap : Mmes Goudour, Leenknecht et Roussie.

L'équipe communale composée de Mmes Bargerie, Guenot, Mougine-Brousse, Glouton, Chabozy et M. Bastien sont en responsabilité de vos enfants pendant les services périscolaires : cantine et accueil de loisirs.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Stress et exaltation se sont entremêlés le 20 octobre dernier dans la salle du bureau de vote lors de l'élection partielle du Conseil Municipal des Jeunes.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les enfants de l'école primaire ont élu leurs représentants ; choix cornélien pour beaucoup que de choisir parmi les 5 listes, dont les programmes offraient des propositions séduisantes pour l'école et la commune. Ce furent souvent les sympathies partagées dans la cour qui, au final, influèrent le choix du bulletin....

« Le sport, c'est de l'or » a remporté les suffrages dans un climat dépourvu de toute conflictualité politique...

« Je suis contente, ce sont mes amies qui sont élues », s'est exclamée une petite candidate non élue ! Bel exemple de fair-play et un comportement à méditer par les professionnels des compétitions électorales.... !!





Rassurons-nous, le « sport c'est de l'or » ne fait courir aucun risque de bigorexie. La priorité d'Élouane, Hina et Lauriane est de voir installés des paniers de basket dans la cour d'école, de réfléchir à un parcours santé....

Ces 3 élèves de CM1, élues pour 2 ans, deviennent membres du CMJ avec Jules, Ninon et Meïline : des enfants prêts à assumer l'exigence citoyenne sans faire l'impasse sur l'insouciance de l'enfance.

Comme l'école, le CMJ reste un lieu de débats qui vise à faire du citoyen de demain un homme ouvert, critique et apaisé.

Affranchir les esprits en les libérant des prêts-à-penser idéologiques, tel est l'horizon ultime de l'école, la plus belle des institutions qu'ont pu inventer les hommes.

C'est, plus modestement aussi la démarche du Conseil Municipal des Jeunes.

### TARIFICATION SOCIALE À LA CANTINE

Depuis septembre 2023, une tarification sociale a été mise en place pour le service de restauration scolaire. La convention signée avec l'État permet à la commune de proposer un tarif à 1€ par repas pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000€ et d'obtenir pour chacun de ces repas une compensation de 3 €. La municipalité a fait le choix d'établir 5 tarifs progressifs de 1 € à 2,90 € en fonction des tranches de quotients familiaux afin de faire profiter la majorité des familles d'une baisse du prix du repas.

Depuis la rentrée, ce sont donc 75 % des enfants qui bénéficient d'un tarif inférieur à celui de l'an dernier dont 35% qui bénéficient du repas à 1 €. Sur le mois de septembre (1 586 repas facturés), cela représente un gain pour la commune de l'ordre de 300 € (avec le remboursement à venir de l'État) et un gain global pour les familles de 1 300 €. Rappelons que les repas sont toujours cuisinés sur place par nos deux cantinières avec des produits frais, et le plus possible locaux !

Quotient familial	Tarif
De 0 à 750 €	1.00 €
De 751 à 1000 €	1.00 €
De 1001 à 1250 €	1.75 €
De 1251 à 1500 €	2.40€
De 1501 à 1750 €	2.70€
Plus de 1751 €	2.90 €

### ÉVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE L'ALSH



Suite à la modification du rythme scolaire passant de 4.5 jours à 4 jours de classe par semaine, l'accueil de loisirs communal Arc En Ciel a vu son fonctionnement évolué. En effet, depuis la rentrée de septembre 2023, l'accueil de lo-

sirs fonctionne en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h20 et de 16h à 19h et le mercredi de 7h à 19h.

Pour les journées du mercredi, un programme d'activités est établi par l'équipe d'animation pour chaque période inter-vacances, avec la venue d'un intervenant extérieur par période. Ce programme est communiqué aux familles des enfants de l'école. Une préinscription est demandée pour fréquenter le centre le mercredi uniquement.

La créative et dynamique équipe des agents communaux, tous diplômés du BAFA, propose et encadre ces activités diverses et variées sur un thème servant de fil conducteur pour la période définie. Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont donc pu s'amuser, créer et découvrir différents domaines sur les thèmes du « Cirque », de « Vive l'automne, en attendant Noël », et à venir sur le thème « Restons au chaud ». Les enfants ont pu s'initier aux prémices de l'art du cirque grâce à l'intervention d'A'Tous Cirk sur la 1<sup>ère</sup> période. Ils ont pu bénéficier d'un magnifique spectacle animé par le Clown Mathieu et sa troupe Picolo Rigolo sur la 2<sup>ème</sup> période. L'association Air de jeux interviendra quant à elle sur la 3<sup>ème</sup> période.

La nouveauté à mentionner également est le moment du repas sur les journées du mercredi, pendant lesquels les enfants du centre déjeunent avec leurs animateurs Babeth, Laurette, Valérie, Muriel, Christelle et Ludovic. Un nouveau fonctionnement, un autre regard, un temps de partage différent, apportant beaucoup de positif dans les relations enfants/équipe d'animation.

Quotient Familial	Tarif horaire
0 à 750 €	0,70 €
751 à 1000 €	0,80 €
1001 à 1250 €	0,90 €
1251 à 1500 €	1,00 €
1501 à 1750 €	1,10 €
Plus de 1750 €	1,20 €

### Atelier « Mon territoire a du goût »



Mercredi 27 septembre à l'ALSH, dans le cadre de « Mon territoire a du goût », en collaboration avec **Tulle'Agglo** et l'association **Voilco Aster**, les enfants se sont transformés en cuisiniers et ont réalisé sous la houlette de l'équipe communale et des animateurs de Voilco Aster de délicieux millassous. Les enfants ont appris à utiliser des économes et ont déroulé la recette de ce plat traditionnel corrézien, jusqu'à sa cuisson dans la cour de l'école grâce à un poêle à bois à faible consommation.

Le groupe des plus petits a, quant à lui, réalisé la recette



du gâteau « clown ».

Bravo à nos petits cuisiniers en herbe et merci aux animateurs communaux et à l'équipe de Voilco Aster de leur investissement.

### Atelier aquarelle

Samedi 2 décembre, l'aquarelliste **Lucette Brousse-Ducloux** a proposé un atelier aux enfants de l'école primaire. Découverte de la technique pour certains, réitération pour d'autres, mais toutes et tous ont été ravis de poser des touches de couleur dans leur monde imaginaire.



« C'est déjà fini, ça passe trop vite... » a-t-on entendu en fin de matinée. Que nos jeunes talents soient rassurés, un calendrier de rencontres avec Lucette va leur être proposé pour 2024.

### ALSH et solidarité enfantine.

Noël représente pour les plus petits, l'espoir de recevoir le cadeau, le jouet désiré.

Malheureusement, pour certains ce rêve est contrarié par la situation de bien des familles dans l'incapacité de contribuer à la tâche de plus en plus compliquée du Père-Noël.



Alors, les animateurs et les élèves fréquentant l'Accueil de Loisirs sans Hébergement ont décidé de réagir. Chacun a spontanément donné un jouet pour que les enfants d'ayant-droits **des Restos du Cœur** puissent bénéficier un tant soit peu de la magie de Noël.

Ainsi, vendredi 8 décembre, au cours d'une cérémonie brève mais sympathique, les quelques 50 jeux ou jouets recueillis ont été remis à **Josy Chaverot** représentante de l'association précitée, ceci en présence du maire **Éric Bellouin**. Josy a tenu à remercier les enfants et leurs animateurs pour ce geste hautement synonyme de solidarité.

Ces dons ont été distribués un peu avant Noël dans les locaux de l'association à Tulle. Gageons que bien des petits yeux ont pétillé de joie !

La municipalité a offert aux enfants de l'ALSH un spectacle de clowns réalisé par la troupe « Clownerie Pico-lo-Rigolo ». Ainsi, les enfants s'étaient donnés rendez-vous mercredi 13 décembre à la salle polyvalente. Ils ont pu admirer un spectacle de qualité où se mêlaient jonglerie, magie, clownerie avec la participation du sympathique chien savant.



Un grand merci aux artistes qui ont su mettre plein d'étoiles dans les yeux des petits et des grands.

### La saga de Noël se termine en beauté à l'école de Saint-Clément

L'année 2023 s'est terminée dans une ambiance gourmande, musicale et festive pour les enfants et les adultes de l'école de Saint-Clément.

Ce sont tout d'abord les enfants de l'accueil de loisirs qui ont pu avoir la visite du Père Noël mercredi 20 après-midi au Café Clém ! En effet, la municipalité a offert aux enfants une après-midi festive et gustative ; un grand merci à tous les bénévoles du Café Clem de les avoir aussi bien accueillis (les gaufres : un régal).

Vendredi 22 aura été une grande journée pour les enfants de l'école... Le matin, grâce à l'APE, le Père Noël était présent. Chaque enfant s'est vu offrir un cadeau qui pourra être utilisé ensuite sur les temps de classe avec leurs enseignantes (merci l'équipe de l'APE ; euh... Merci Père Noël).



S'en est suivie l'heure du repas tant attendu pour les enfants. Pourquoi ? Parce que la dynamique équipe d'encadrants communaux avait tout préparé pour que les enfants passent un magnifique moment. Les fidèles cuisinières avaient concocté un menu « fait maison » de l'entrée au dessert en passant par les accompagnements : mousse de saumon et crevettes (pas d'inquiétudes pour les allergiques, tout était prévu), mini feuilleté saucisse/fromage, burger Corrèzien et son millassou, salade sucrine, tresses de pâte à tartiner spéculos et pépites de chocolat. Bravo les cuisinières et les lutins qui ont aidé à la préparation ! Comme pour les vraies journées de fêtes, l'ambiance musicale a accompagné le repas et entre chaque plat, les petits ont pu se déhancher sur la piste de danse improvisée au rythme des incontournables du moment dont la fameuse « cheche-synchro »...

Quel bonheur de voir les sourires des enfants, la bonne humeur, les chants, les danses dans notre école. Les enfants et les adultes ont pu profiter de ce joli moment avant de retourner à leurs « travaux » respectifs. La traditionnelle « boom de Noël » n'a encore une fois cette année pas démerité à Saint-Clément.

Un grand merci à l'équipe des agents municipaux qui a su comme à son habitude mettre tout en œuvre pour que ce moment entre enfants et adultes soit réussi. Merci à l'équipe enseignante et AESH d'avoir participé activement à cette ambiance festive.

L'année 2023 s'est ainsi terminée à l'école dans « l'ambiance de Noël », pour le plus grand bonheur des enfants.

## LA MÉDIATHÈQUE

Accompagner le destin d'une statue mystérieuse et de deux êtres qui n'auraient jamais dû se rencontrer... voilà ce que nous propose le roman de Jean-Baptiste Andréa, un roman qui distille un enchantement réconfortant dans notre présent tumultueux. Outre ce prix Goncourt 2023 (\*), ce sont plus de 60 ouvrages qui sont venus enrichir l'offre de lecture de notre médiathèque, de quoi combler les bibliophiles avertis, de quoi satisfaire la diversité des appétits littéraires des lecteurs impénitents.

« Un bon livre oxygène l'esprit »... Pouvons donc la porte de la médiathèque et suivons goulument la prescription thérapeutique de Dany Laferrière.

(\*) : *Veiller sur elle*, Éditions l'Iconoclaste.



La médiathèque est ouverte le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Sur ces heures d'accueil, du matériel informatique est mis à la disposition du public pour toute tâche administrative (rédaction CV...) et un accompagnement personnel peut être apporté.

## LA BOÎTE À LIVRES

Libre et accessible à tous, son fonctionnement repose sur la **générosité** et **l'échange**.

Si les longues soirées d'hiver épuisent rapidement votre stock de lectures faites un petit détour par la place de la Liberté, la boîte à livres vous y accueille 7j/7, 24h/24.

Vous avez lu un livre, vous l'avez aimé, et vous avez envie de le faire découvrir à d'autres ? Glissez-le dans la boîte à livres !!

Veillez à déposer des ouvrages **récents** en **bon état** et **accessibles à tous**.

« Il y a les livres qu'on lit seul et ceux qu'on fait circuler, heureux de donner un bout de notre âme aux gens qu'on aime » (Emmanuelle Lambert, écrivaine).



## PAPSE

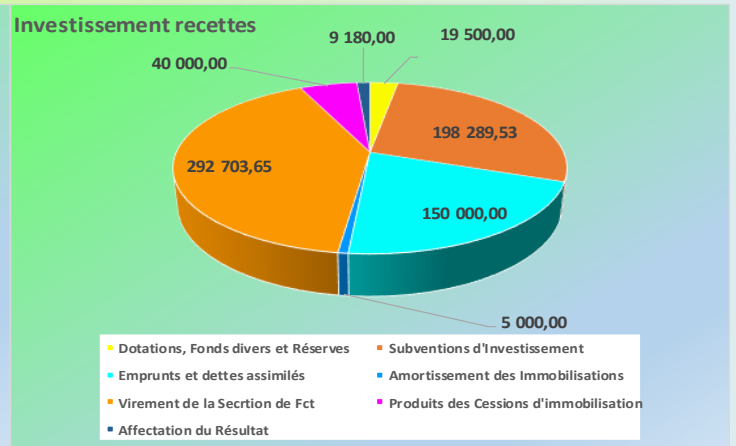
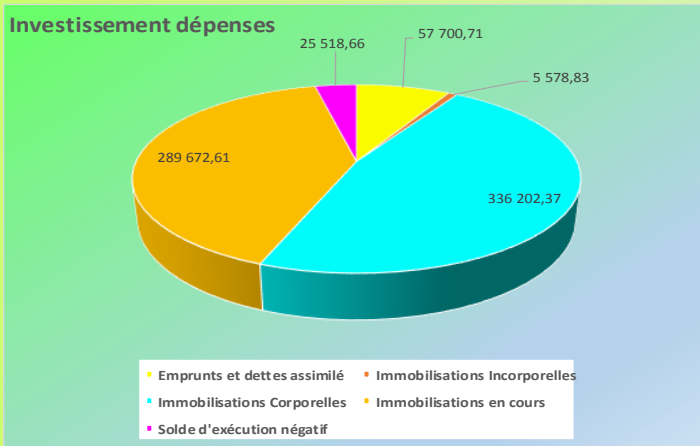
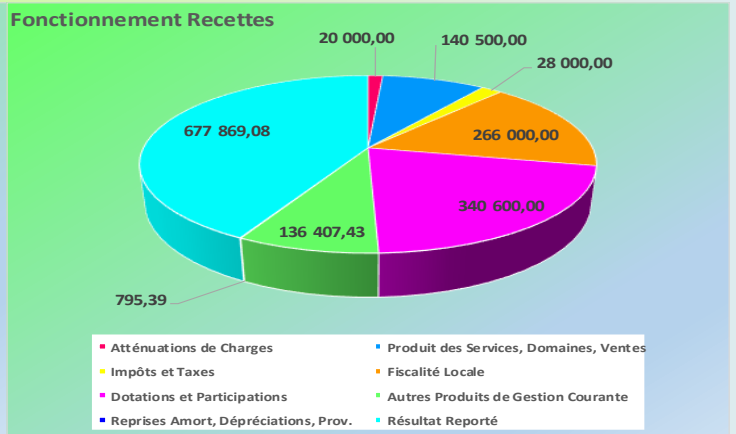
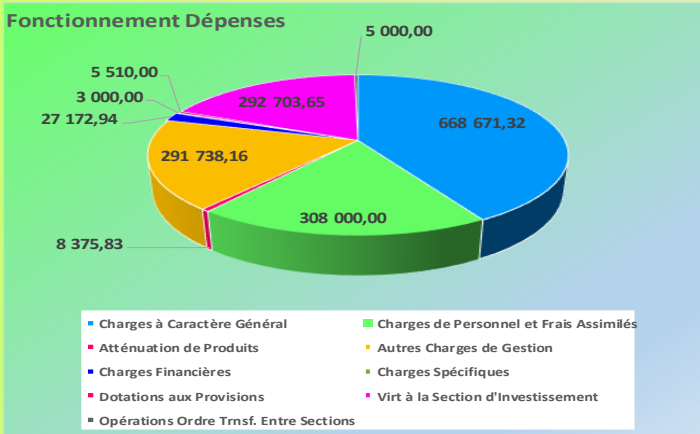


Bientôt ouvrira à SAINT-CLÉMENT un parcours santé (Parcours d'Activités Physiques Sportives Étalonées) de 10 kms, jalonné et balisé tous les kilomètres.

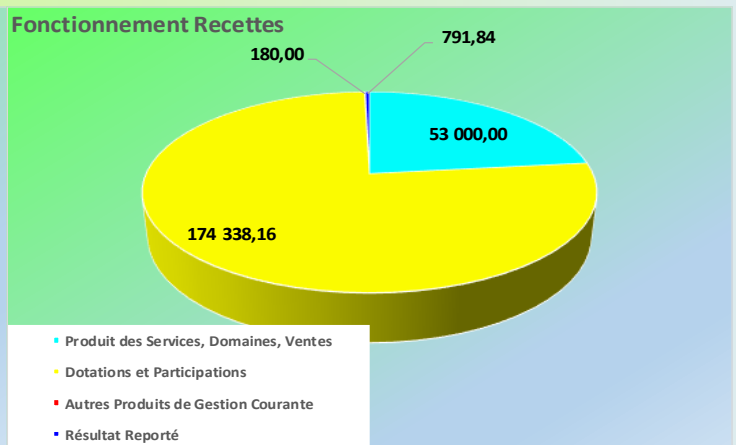
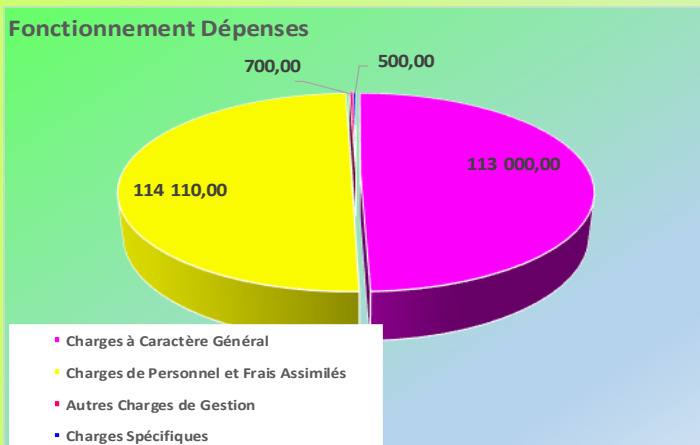
Celui-ci permettra, selon chaque pratique, marche, marche nordique, trail, VTT, de connaître son temps de référence. Un bon moyen de s'autoévaluer et surtout d'accroître sa motivation, d'apprécier sa marge de progression et donc, in fine, améliorer et développer sa pratique sportive.

Parcours : Départ le Bourg (bascule) - cimetière - la Beysserie - la Borderie - Bois la Garde - la Gare - Le Mayne - Grand Champ - l'Anis - la Vergne - le Mazel - le Clos - l'Anis - Arrivée : le Bourg.





## CAISSE DES ÉCOLES



En 2023 plusieurs options budgétaires ont été décidées :

- Suppression du budget « Lotissement » ; le solde excédentaire sera intégré au budget communal
- Modification du budget « Caisse des Écoles ». Afin de « coller » au plus près des coûts réels du restaurant scolaire, de l'ALSH et des fournitures de l'école, le nouveau budget comptabilise toutes les recettes et dépenses de ces entités : frais de personnel, approvisionnements, dépenses d'énergie et d'entretien, etc.

## EAU POTABLE

La commune de Saint-Clément est alimentée en eau potable par deux syndicats :

- Le syndicat des Eaux du Maumont pour la partie sud
- Le syndicat du Puy des Fourches Vézère pour le reste de notre territoire.

## SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Ses missions principales sont la recherche, le traitement et la distribution de l'eau potable auprès des habitants des 11 communes adhérentes.

Le linéaire du réseau de canalisation du Syndicat est de 519 km allant du diamètre 250 mm au diamètre le plus petit de 20 mm. Le Syndicat réalise en moyenne une cinquantaine de branchements par an.



Tarifs de la facture d'eau		Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
Communes de : Chanteix, St Clément, St Mexant, Favars, St Hilaire-Peyroux, Venarsal, Ste Féréole et St Germain Les Vergnes			
Part fixe (€ HT/an)			
Abonnement		98 €	98 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
Prix au m <sup>3</sup>		1,36 €/m <sup>3</sup>	1,36 €/m <sup>3</sup>
Taxes et redevances			
Taxes			
Taux de TVA		5,5 %	5,5 %
Redevances			
Redevance Agence de Bassin ou prélèvement (Agence de l'eau)		0,044 €/m <sup>3</sup>	0,044 €/m <sup>3</sup>
Redevance Pollution domestique (Agence de l'Eau)		0,33 €/m <sup>3</sup>	0,33 €/m <sup>3</sup>



### CONTACT

#### Service administratif

du lundi au jeudi, 9h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi matin de 9h à 12h

201, Rue des Sources

**19330 FAVARS**

**Tél. 05 55 29 45 10**

Courriel : [eau.maumont@orange.fr](mailto:eau.maumont@orange.fr)

Site web : [www.syndicat-eau-maumont.com](http://www.syndicat-eau-maumont.com)

### CONTACT

#### Service technique

du lundi au jeudi, 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi matin de 8h à 12h

201, Rue des Sources

**19330 FAVARS**

**Tél. 05 55 29 45 10**

## SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES VÈZÈRE



Le syndicat informe ses abonnés de la mise en ligne de son site Internet : [www.spdfv.fr](http://www.spdfv.fr). Les abonnés peuvent y trouver des réponses à différentes questions : tarification, réglementation, historique, projets, etc.

### Les composantes de votre facture d'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Abonnement \* : **93.00€ HT** soit, 98.12€ TTC

Consommation (prix au m3) \* : **2.48€ HT** soit, 2.62€ TTC

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (prix au m3) : **0.10€ HT** soit, **0.11€ TTC**

Lutte contre la pollution (prix au m3) : **0.33€ HT** soit, **0.35€ TTC**

\* Tarifs définis par délibération du Comité Syndical.



### CONTACT

ZA La Geneste – 3 rue Charles Pathé

**19460 NAVES**

**Téléphone : 05 55 27 89 77**

Mail : [eau@spdfv.fr](mailto:eau@spdfv.fr)



### Réduire nos déchets, un enjeu collectif

L'objectif est devenu une nécessité. Nous devons réduire drastiquement le tonnage d'ordures ménagères (OM) incinérées. Diminuer notre impact sur l'environnement, maîtriser les coûts, proposer un service adapté aux pratiques et usages... Les enjeux sont forts et surtout essentiels pour l'avenir de notre territoire. Contraintes budgétaires, contraintes réglementaires, inflation... les coûts du service collecte des déchets augmentent en conséquence : 1 million d'euros par an si le service reste en l'état ; soit + 50€ / foyer / an.

**Objectif - 30% d'OMR : passer de 249kg d'OM/an/hab (chiffres 2022) à 180kg d'OM/an/hab en 2027**

### Tri des emballages – Et si on simplifiait le tri avec les Extensions des Consignes de Tri (ECT) ?



Premier palier passé en 2023 avec l'extension des consignes de tri : tous les emballages se trient ! La poubelle d'OM est ainsi clairement délestée de quelques kilos en trop. En simplifiant les consignes de tri, le tonnage d'ordures ménagères baisse, le tonnage d'emballages recyclables augmente, les performances de recyclage aussi, tout comme la valorisation des matières recyclables ! **Depuis janvier 2023, il est désormais possible de déposer dans le conteneur ou la colonne jaune tous les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et l'ensemble des emballages en plastique sans exception.** Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations ! Autre point positif, **les emballages recyclables peuvent être déposés en**

**vrac dans les conteneurs à couvercle jaune pour plus de simplicité.**

### Biodéchets : composter pour revaloriser !

À cela s'ajoute le travail mené sur les bio déchets : il est nécessaire de sortir de l'incinération tous les déchets pouvant être revalorisés in situ. Déchets de cuisines, déchets verts, déchets de jardins, les solutions pour les usagers sont nombreuses. L'agglo déploie depuis janvier 2023 des outils adaptés à chacun : compostage individuel, compostage partagé, lombricompostage, prévention et accompagnement au changement de pratiques... N'hésitez pas à contacter Karine Henrion, maître composteur de Tulle Agglo. Elle distille de bons conseils et peut vous accompagner dans votre expérience compost !

### Changement de schéma de collecte et mise en place de la TEOMI

Fin 2024 pour une mise en pratique début 2025, un nouveau palier sera franchi avec le déploiement de points d'apport volontaire conçus pour simplifier le geste de tri : emplacement, modèle de colonnes, mais aussi accessibilité, contenance... Le territoire sera maillé de plus de 450 points d'apport volontaire permettant aux habitants d'accéder 7 jours sur 7 et 24h sur 24 aux colonnes.

Et ainsi passer progressivement à un mode de collecte des déchets plus efficient : tournées des camions de collecte adaptées aux besoins, circuits optimisés, sécurisation des pratiques professionnelles...

Ce changement de collecte s'établit dans le cadre de la mise en place de la **TEOMI**.

Aujourd'hui chaque foyer paye la TEOM (Taxe d'enlèvement d'Ordures ménagères). Cette taxe est calculée par les services fiscaux sur la base de la taxe foncière.



**La TEOMI (Taxe d'enlèvement d'Ordures ménagères incitative)** permettra à chaque ménage de notre territoire d'être acteur de sa propre production de déchets ménagers. Elle est composée d'un part fixe la TEOM et d'une part variable, l'incitativité, qui correspond à l'utilisation du service.

Cette évolution, que l'agglo prépare avec les élus municipaux, est une véritable révolution pour le territoire. Cette décision d'avenir permet ainsi de compenser l'augmentation des prix du traitement des déchets. Ces changements représentent également un formidable levier pour valoriser les bonnes pratiques existantes et encourager l'ensemble de la population à adopter de nouvelles habitudes, produire moins de déchets et trier plus efficacement.



### LE FOYER RURAL

La rentrée de l'association a démarré en septembre 2022 avec la reprise des activités culturelles et sportives sous la houlette de notre équipe de bénévoles. Au programme, danse moderne, danse limousine, théâtre, gymnastique d'entretien et tennis de table.

Un projet gym douce avait vu le jour en automne, mais n'a pu se poursuivre.

En octobre 2022 et en collaboration avec la Municipalité, une soirée projection de film a été organisée. En première partie, les participants ont pu découvrir 3 extraits de films réalisés par le Foyer Rural. L'occasion de se replonger dans les souvenirs à travers le monde rural de 1988, le Comice Agricole de 1989 et la fête annuelle de 1990. En deuxième partie, Terra Curretia a présenté son film sur la commune créé entre 2020 et 2022.

Nos bénévoles ont ensuite organisé Halloween. Sorcières et monstres ont sillonné les rues à la quête de friandises. Comme chaque année, les habitants ont été très généreux.

Pour finir l'année 2022, les licenciés ont célébré Noël et les plus petits ont eu la chance d'avoir la visite du Père Noël.

En 2023, France 3 Limousin est venue à notre rencontre pour son reportage « Itinéraire Bis ». À la découverte de Saint-Clément, les journalistes ont poussé la porte de l'un de nos cours de danse. L'occasion de faire découvrir notre association au journal télévisé.

Au printemps, nous avons en collaboration avec l'APE, organisé Carnaval. Journée festive qui comme tous les ans a connu un vif succès. Au programme, des jeux, des crêpes, de la barbe à papa, un spectacle de danses, de théâtre et la vente du traditionnel pâté de pommes de terre.

En mai, notre section jeunes a participé au concours de pêche organisé par la Municipalité et la team SENSAS de Seilhac. À cette occasion, les bénévoles ont assuré la vente de sandwiches, boissons et gâteaux.

Puis comme chaque année, nos danseurs, chanteurs et comédiens sont montés sur la scène lors de deux soirées récréatives. Devant plus de 350 spectateurs, ils ont dévoilé le travail d'une année sur le thème de la France. Limousin-Audiovisuel a réalisé la captation vidéo de notre représentation. Un travail de qualité, qui a été diffusé à tous les licenciés.

En juillet, nous avons pu participer à la fête annuelle de Saint Germain les Vergnes en présentant un spectacle de danses.



Pour nous contacter :  
Présidente : Blandine CHANAT  
Vice-président : Joël CHAUVIERE  
Mail : [contact@foyer-rural-saintclement.fr](mailto:contact@foyer-rural-saintclement.fr)  
Site internet : <http://www.foyer-rural-saintclement.fr>  
Facebook/Instagram : Foyer Rural Saint Clément



Enfin, nos activités sportives ont toujours le vent en poupe. Avec notre animatrice diplômée, Cindy, nos licenciés ont participé aux cours de gymnastique d'entretien en salle et à l'extérieur. Quant à nos joueurs du tennis de table, deux équipes étaient engagées en D3. L'équipe première a terminé à la 3<sup>ème</sup> place sur 8, et l'équipe B 7<sup>ème</sup> sur 8.

Notre 57<sup>ème</sup> assemblée générale a eu lieu le 18 novembre 2023. Notre comité de bénévoles a pu dresser le bilan moral et financier de cette saison. Une saison positive, marquée par la fin de mandat de Laury Faugeras, qui après 10 années à la tête du Foyer, passe le flambeau à Blandine Chanat.

La saison 2023-2024 est lancée avec la reprise de nos activités et des manifestations à venir !



Au mois d'août nous avons eu le plaisir de recevoir une belle délégation de nos amis de Hilpoltstein, trente-trois personnes dont une douzaine de joueurs de tambours de la Fête du Château (Burgfest). Elles ont été reçues dans les familles. Ce fut une belle expérience et cela a permis de resserrer les liens entre nos

deux communautés.

Dans le programme nous avons pu leur faire découvrir les Monédières, l'arboretum de Chamberet, les pans de Travassac, le Saillant, les vignes des Côteaux de Brive, la Préfecture de la Corrèze où nous avons été reçus par le secrétaire général Monsieur Jean Luc Tarrega.



Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la réussite de cet échange, merci à toutes les municipalités pour leur participation active.

Le 15 octobre s'est déroulé à Chamboulive notre traditionnel vide-bibliothèque. Les 9 et 10 décembre s'est tenu le marché de Noël à Seilhac avec une délégation de 4 personnes d'Hilpoltstein.

Pour les prochaines semaines et prochains mois quelques dates à retenir :

- **Courant février** : Assemblée Générale
- **Le 9 mars** : soirée choucroute à Lagraulière
- **À Pâques** : renouvellement des traditionnelles décorations des fontaines pour les communes qui le souhaitent.



**Contact :**

Le président : Jean-Marie Tronche 06 84.09.53.96  
 La secrétaire : Claire Quelin 06 77 18 27 68  
 Blog : <http://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/>  
 Page Facebook : [Comité-de Jumelage-Seilhac-Monédières—Hilpoltstein](#)  
 Courriel : [tronchejmh@hotmail.com](mailto:tronchejmh@hotmail.com)



### L'APE en quelques chiffres :

2022-2023 : 59 adhérents  
dont 10 bénévoles actifs.  
2023-2024 : 66 adhérents  
dont 11 bénévoles actifs

L'APE a pour but de récolter des fonds aux profits des enfants de l'école des 4 saisons de Saint-Clément ainsi ceux-ci peuvent bénéficier de sorties scolaires, d'abonnement pour les classes, de la venue du Père Noël... L'année 2022-2023 vient de s'achever pour l'association des parents d'élèves, il est temps de dresser le bilan.

Tout d'abord, les membres du bureau souhaitent remercier l'ensemble des personnes qui ont soutenu l'association au bénéfice des enfants de l'école de Saint-Clément, notamment la municipalité et ses employés, les parents, les enseignantes, les commerces des environs et surtout les enfants.

Cette année a été une très bonne année pour l'APE. En effet, les manifestations organisées ont eu un franc succès ainsi le Loto du mois de novembre avec une salle des fêtes totalement comble.

Le carnaval de mars, en partenariat avec le Foyer Rural, a rassemblé lui aussi beaucoup de monde malgré une météo morose ; cependant nous avons tous pu défiler dans les rues de la commune, « mettre au bûcher M. Carnaval » et pour finir apprécier le traditionnel pâté de pommes de terre confectionné par les bénévoles.

Après le succès de la première édition, la chasse aux œufs de Pâques a fait son retour. Malheureusement la pluie nous a joué un mauvais tour mais, grâce à l'ingéniosité des bénévoles, un décor a été créé dans la salle polyvalente en un temps record pour pouvoir assurer cette journée. Ainsi, une cinquantaine d'enfants se sont retrouvés pour une chasse rapide et intense.

Fin juin, sous un beau soleil, le spectacle de nos enfants s'est conclu par une kermesse avec vente de pizzas en partenariat avec « la CASA » de Seilhac et de burgers avec le food-truck « le QG ».

En partenariat avec le chocolatier Bovetti, l'APE a renouvelé la vente de chocolats à Noël et à Pâques. Encouragée par le succès des box goûters auprès des petits et des grands, l'APE a proposé une glacière au design personnalisé par les dessins des enfants. Celle-ci a été fortement appréciée.

Le lundi 13 novembre, les enfants ont eu le plaisir de retrouver l'atelier mobile de « Roule Ta Pomme » pour une matinée pressage. Ils sont repartis avec une bouteille de jus de pomme frais. Nous remercions M. Dominique ROUCHER pour sa disponibilité et ses explications. Un grand merci également à l'association « des Croqueurs de Pommes de la Corrèze », ainsi qu'à toutes les familles qui ont fourni des pommes.

Notre traditionnel loto a eu lieu le 18 novembre ; nous avons eu le plaisir d'accueillir « Miss Naturelle France 2024 » qui lors de cette soirée a procédé au tirage au sort de la tombola. Une soirée encore très réussie grâce aux personnes présentes et à tous les professionnels, artisans, commerçants et producteurs qui nous ont soutenus.

Les fonds récoltés, tout au long de l'année, ont permis de réaliser un grand nombre d'actions au profit des enfants :

- Achat de livres de Noël pour chaque enfant avec venue du Père Noël.
- Financement d'abonnements de magazines pour les classes.
- Remise des goûters lors du cross des enfants de l'école en novembre.
- Financement des sorties scolaires de fin d'année et spectacles JMF.
- Financement des chocolats pour la chasse aux œufs de Pâques.

- Une carte cadeau « Cultura » offerte à chaque élève de CM2 en partance pour le collège.
- Remise d'un cadeau à tous les enfants de l'école lors de la kermesse sous forme de pêche-surprise.

Le 25 septembre 2023, lors de l'assemblée générale a eu lieu l'élection du nouveau bureau. Au cours de cette réunion, nous avons accueilli une nouvelle membre, Angélique Ceyrat, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre association présente un bilan positif. Celui-ci nous permet d'en faire toujours plus pour les enfants de l'école. Un grand « MERCI » à tous ceux qui participent aux actions et manifestations de l'APE tout au long de l'année.

De nouveaux projets sont en cours de réflexion, alors soyez attentifs, pour ne rien rater des nouveautés. Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre page Facebook : « APE SAINT CLEMENT 19 ».

Toujours motivée pour œuvrer au travers de manifestations, l'APE souhaite grandir, se pérenniser et interagir toujours plus avec les enseignantes, la municipalité et les parents. Si vous êtes tenté par l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou via notre page Facebook pour toutes questions ou suggestions.

**Président : Sylvain BOMPART**  
**Secrétaire : Marine MAZEAU**  
**Trésorier : Jérôme STERCZYNSKI**  
**Présidente adjointe : Myriam MALIGNE**  
**Secrétaire adjointe : Marine ALTAMIRA**  
**Trésorier adjoint : Maxime JURBERT**

À tous, nous ne le répéterons jamais assez : **LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS.**

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2023 a confirmé la belle dynamique de notre club, présidé par Maurice REBEYROTTE, en enregistrant 101 adhésions.

- **Le 21 janvier**, l'assemblée générale réunissait 86 personnes autour d'un repas offert par le club. Le dessert étant la galette, de nombreux rois et reines se sont disputé la couronne.
- Ont suivi les repas des **25 février, 29 avril et 2 juillet**.
- **Le 25 mars** avait lieu notre concours de belote.
- **Le 12 septembre**, 32 personnes participaient à une sortie-découverte de Puy l'Evêque et son vignoble ; au programme :
  - ♦ croisière commentée sur le Lot,
  - ♦ dégustation, dans un domaine viticole, des vins de Cahors,
  - ♦ visite de la cité médiévale dont les édifices et les maisons s'étagent harmonieusement depuis les berges de la rivière.
- **Le 14 octobre**, 86 convives avaient fait le déplacement à Favars pour le repas farcidures.
- **Le 19 novembre**, notre sortie cabaret au Garden Palace, le Crest, a eu l'adhésion de 37 personnes.
- **Le 25 novembre** a eu lieu notre loto et **le 9 décembre** a terminé notre programme, par le traditionnel repas de fin d'année.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier, ainsi que les personnes, employés communaux, associations, commerçants qui, par leurs contributions, participent à la réussite de nos activités.



**Nous souhaitons à toutes et à tous :  
une Bonne Année 2024  
Prenez soin de vous !**

## Voyage Vosges-Alsace

Nous sommes nombreux, ce dimanche matin 11 juin, à 5h sur la place de St Clément : 35 d'entre nous, partent pour un voyage de 5 jours à destination des Vosges.



Après le repas de midi à la brasserie du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux, nous partons pour l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim, dont la visite est vivante. Sa mission est de présenter les bâtiments, les us et coutumes d'antan. Nous arrivons en fin d'après-midi à notre hôtel « Les Vallées » à La Bresse.

Lundi 12 juin, notre périple, aux portes des Vosges, commence et nous découvrons des sites prestigieux.:

- **Le Grand Ballon**, point culminant du massif des Vosges, 1424m. Certains l'appellent encore, le Ballon de Guebwiller
- **Gérardmer** connue pour sa station de ski, son lac et ses sentiers
- **Éguisheim**, classé parmi « les plus beaux villages de France », avec ses maisons colorées et fleuries à profusion
- **La Route des Crêtes**, voie de communication créée pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, s'étend sur 88 km. Elle passe du nord au sud par les cols du Bonhomme, et de la Schlucht, et le massif du Hohneck, qui ont vu passer, le 22 juillet, la 20<sup>ème</sup> étape du Tour de France.
- **Cornimont** avec son musée des 1001 racines. Il abrite les œuvres de Michel Maurice, artiste vosgien. Celui-ci a, pendant 57 ans, façonné des personnages, des animaux, des fleurs et autres scènes singulières et féériques à partir de racines trouvées dans la nature.
- **Colmar**, chef-lieu du Haut Rhin, est la ville natale d'Auguste Bartholdi, créateur de la statue de la Liberté. Sa vieille ville est dotée de ruelles pavées où nous découvrons :
  - ♦ la Maison des Têtes : sa façade insolite de 4 étages, ornée de 106 têtes ou masques grimaçants.
  - ♦ la Collégiale Saint-Martin, de style gothique, construite en grès.
  - ♦ la Maison Pfister, bel exemple de la Renaissance architecturale alsacienne.
  - ♦ la Petite Venise, secteur touristique, baptisée ainsi pour l'organisation et l'alignement de ses maisons anciennes autour des canaux de la Lauch.
- **Le Château Haut Koenigsbourg**, perché à 757 m, s'étend sur 270m de long. Il est situé au-dessus de la forêt de Selestat. Il a été le témoin de conflits européens et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs. Le dernier propriétaire, Guillaume II d'Allemagne, décide de lui redonner vie.
- **Kaysersberg** : située au débouché de la vallée de la Weiss, elle fait partie du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Nous ne sommes bien sûr pas rentrés en Corrèze sans avoir assisté à une démonstration de fabrication de munster, s'être régalés lors du repas « marcaire » dans une ferme auberge et sans avoir dégusté, avec modération il va de soi, le Riesling, le Gewurztraminer ou le Sylvaner.

L'année 2023 a confirmé la croissance de l'association des Croqueurs de pommes de la Corrèze. Avec un effectif de 519 adhérents, chiffre historique, la Corrèze reste au 1<sup>er</sup> rang national.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 19 février avec un record d'affluence et la distribution réussie de quelques 2 800 porte-greffes ...

La bourse aux greffons a, quant à elle, connu son succès habituel avec près de 120 variétés proposées aux adhérents.

Le nouveau conseil d'administration a reconduit le bureau placé sous la présidence de Christian Gadaud.

## Un regard sur 2023, année des 20 ans de l'association :

- Une belle fête, le dimanche 2 juillet, a été le point d'orgue de cet anniversaire avec un repas champêtre convivial dans le verger qui a comblé les participants.
- Nos activités ont suivi le même rythme avec plus de 50 manifestations à l'actif des bénévoles pour 2023.
- Après les traditionnelles séances d'initiation à la taille et au greffage, les portes ouvertes au verger Jean Valade sont venues ponctuer les activités de printemps et d'été le 1<sup>er</sup> mercredi et le 3<sup>ème</sup> samedi après-midi du mois, d'avril à octobre avec une fréquentation de plus de 400 personnes.
- Les activités des bénévoles se sont portées sur l'accompagnement de croqueurs propriétaires de vergers éclatés sur le département. Ils ont pu mesurer l'engouement pour la création de verger et le développement de ceux existants : besoins en conseils, taille, greffage, entretien... À noter que les collectivités (mairies, écoles) prennent une part de plus en plus importante dans ces projets.

Si vous êtes intéressé par la conduite d'un verger familial (apprendre à greffer, tailler, entretenir...) n'hésitez pas à nous contacter.

- La vigne de collection du Puy Cheval à Saint Chamant poursuit également son développement. Si ce projet vous intéresse contacter Jean Louis VIEILLEMARINAGE au 06 61 95 39 59.
- La 1<sup>ère</sup> randonnée pédestre des cabanes de vignes y a été organisée le samedi 3 septembre, avec succès et participation de plus d'une centaine de participants. Le parcours était ponctué de dégustations : pain cuit au feu de bois et vin corrézien avec collation servie à l'arrivée.



- Enfin, notre association a pu bénéficier du soutien d'Angéline Hémon, en mission de service civique du 16 janvier au 15 novembre. Une expérience enrichissante doublée d'une belle rencontre qui pourrait se renouveler en 2024 mais avec un autre jeune...



- La 17<sup>ème</sup> fête du verger familial, point d'orgue des manifestations s'est tenue le dimanche 12 novembre 2023 à la salle polyvalente de Saint Clément... bientôt trop petite... Un record d'affluence pour découvrir : expositions de fruits, ventes d'arbres fruitiers, identification de pommes, tombola et stands d'artisans très prisés par le public.

**Heureux du succès que remporte leur association, les Croqueurs donnent rendez-vous en 2024 à leurs adhérents et au public pour de belles aventures !!!**

### Pour mieux nous connaître et obtenir des renseignements :

Le président Christian Gadaud : 06 07 16 35 82

Le secrétaire Georges Fraysse : 06 80 74 12 80

Site internet : [www.croqueurs-de-pommes.asso.fr](http://www.croqueurs-de-pommes.asso.fr)

Page facebook : [www.facebook.com/croqueurs.pommes.correze](https://www.facebook.com/croqueurs.pommes.correze)

Courriel : [croqpom19@orange.fr](mailto:croqpom19@orange.fr)



La 48<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'US St Clément s'est tenue le Vendredi 16 Juin 2023 à la salle polyvalente.

Après la levée des contraintes sanitaires, nos équipes jeunes et seniors ont enfin retrouvé les terrains fin 2022, sans obligation de pass vaccinal pour participer aux compétitions.

Les résultats seniors présentés lors de l'AG restent très positifs. Nos deux équipes terminent à la 3<sup>ème</sup> place en championnat séniors D2 et D3. L'équipe B s'est inclinée à Tulle en quart de finale du challenge des réserves et a été récompensée au titre du challenge du Fair-Play.

Avec une prévision de 55 licences séniors pour la saison 2023/2024, deux équipes séniors participent au championnat D2 et D3 sous la responsabilité de Geoffrey Boissieras et Pierre Tarrade.

Pour terminer la saison, une randonnée gastronomique de 10 km a été organisée par nos séniors le 3 Juin 2023 dans les villages de notre commune, une deuxième édition de « la diagonale des saouls » très réussie.



La Fontbonne – 1<sup>er</sup> Ravitaillement

**Les Co-Présidents**

**Alain FAUGERAS** : 06 86 76 02 70 - alain.faugeras19@orange.fr

**Alain BASSALER** : 06 70 86 59 02 - alain.bassaler@gmail.com

**Claude PEYSSONNERIE** : 06 82 30 43 82 - claude.peysson@wanadoo.fr



**Farcidures à emporter  
4 Novembre 2023**

**5415** Farcidures  
 Pomme de terre : **2100 kg**  
 Petit salé : **320 kg**  
 Andouilles : **138 kg**  
 Parts à emporter : **1033**  
 Merci aux **80 bénévoles** qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

**Côté école de foot**, les clubs de St Clément, St Germain les Vergnes, Seilhac, Chamboulive, Perpezac/Sadroc, Favars/St Mexant, le Lonzac et St Jal constituent le Groupement Jeunes Entente du Barreau avec actuellement 294 pratiquants de 6 ans à 17 ans dont 74 licenciés USSC.



Ecole de foot - Groupe U6/U7

**Côté activités**, le vide grenier du 2 juillet a été une réussite. Le 10 Juillet, 1500 farcidures ont été préparées pour le Festival aux Champs à Chanteix. La journée farcidures du 4 novembre a permis de servir 1033 parts à emporter. La vente du calendrier dans nos villages avec ses moments de convivialité a repris en cette fin d'année.

Le bilan financier du mois de juin reste équilibré avec un budget annuel d'environ 49 000€.

Les joueurs et dirigeants remercient la municipalité, ses partenaires, ses arbitres, ses supporters, les bénévoles ainsi que les habitants de la commune pour leur soutien.

**Bonne et heureuse année 2024**

**L'USSC, saison 2023-2024 ...**

- 196 adhérents
- 74 joueurs de 6 à 17 ans
- 79 joueurs seniors et vétérans
- 2 équipes seniors
- 1 équipe vétéran
- 20 équipes jeunes (Groupement)
- 19 licences dirigeants
- 15 éducateurs "jeunes"
- 13 éducateurs diplômés
- 187 Licences FFF
- 2 volontaires service civique
- 1 volontaire SNU
- 2 arbitres officiels
- 46 partenaires
- 42 membres au C.A.



Après des années mouvementées pour raison sanitaire le C.C.S.C a connu une année normale avec en nouveauté la réalisation du Grand Prix de SAINT CLEMENT le 22 avril 2023.

74 compétiteurs ont participé dans 6 catégories sur le nouveau circuit devant un nombreux public.

Tous nos remerciements aux signaleurs et encadrement de la course qui s'est déroulée sans incident.

La section course UFOLEP étoffée de nouveaux li-

cenciés a participé à différentes épreuves avec des résultats encourageants.

Le C.C.S.C est composé de 61 licenciés avec un effectif de 30 jeunes au niveau de l'école de VTT.

L'école VTT encadrée par des éducateurs diplômés accompagnés par des parents bénévoles lors des sorties le samedi après-midi.



Le C.C.S.C s'est déplacé avec le groupe VTT dans de nombreuses épreuves départementales.

Notre journée phare « la Saint-Clément en Rando » le 11 juin 2023 a connu un vif succès avec 450 participants répartis dans les catégories marcheurs, traileurs, cyclos, VTT et route.



Les cyclos ont participé aux randonnées locales et la Rando de la Pomme à OBJAT le 03 septembre 2023. Les couleurs du C.C.S.C se sont également exportées en dehors du département avec des participants à la cyclo la BIZIKLETA à SAINT JEAN DE LUZ le 28 mai 2028 et la cyclo LES COPAINS à AMBERT le 02 juillet 2023.

**Président : Jean-Marc PARAYRE**  
**Vice-Président : Pierre ATTARD**  
**Secrétaire : Alain CORDON**  
**Trésorier : Carl HARWOOD**

**Nombre de licenciés : 61**



Les soirées home-trainer ont repris depuis le 07 novembre 2023 pour la période hivernale, elles remplacent les sorties hebdomadaires du mardi soir.

La 3<sup>ème</sup> édition de la Ch'ouhaite le 14 octobre 2023 a connu une bonne participation composée de marcheurs, traileurs et vététistes qui adorent découvrir nos chemins de nuit ! Soirée terminée en salle avec une réconfortante restauration.

Le C.C.S.C remercie chaleureusement la municipalité, l'ensemble des associations, les personnes qui s'investissent au sein du club, sans oublier les propriétaires qui autorisent le passage sur leur terrain au cours des différentes manifestations. À l'année prochaine ...

Pour nous contacter

le site internet :

<https://ccstclement19.wixsite.com/ccsc>

ou : 06 63 80 32 85 / 06 68 77 99 04

Dates à retenir

Course UFOLEP : 21 avril 2024

Saint-Clément en Rando : 16 juin 2024

La Ch'ouhaite 4<sup>ème</sup> édition : 12 juin 2024



Le Café Clém, café associatif, a ouvert le samedi 16 septembre 2023.

En poussant la porte, les habitants de Saint-Clément et alentours ont découvert un espace convivial, entièrement et joliment réaménagé par les bénévoles durant l'été.

Chaque semaine, le café est ouvert le mardi après-midi par Corine et Cathy. Elles vous accueillent avec le sourire et vous proposent des ateliers créations, suivant les thèmes de l'année (Halloween, Noël...) et les envies des adhérents. On peut aussi venir discuter autour d'un café ou d'un chocolat chaud, faire une partie de scrabble ou faire du tricot, du crochet...

Le mercredi soir (tous les 15 jours), Valérie, auteure locale, vous propose un atelier écriture ouvert à tous. Pas besoin d'être un grand écrivain ! C'est juste le plaisir d'écrire ! Elle vous propose des consignes d'écriture, vous imaginez, vous écrivez et si vous voulez, vous pouvez lire vos textes.



Le vendredi soir, nous sommes ouverts à partir de 17h.

Tony vous propose un atelier initiation à la langue des signes. Déjà une dizaine de personnes sont devenues des fidèles de ce moment mais vous pouvez prendre l'atelier en cours de route, n'hésitez pas à venir y participer vous aussi.

Le samedi matin, nous sommes ouverts de 9h30 à 12h. Nous vous accueillons pour boire un café, discuter...

Le dimanche (tous les 15 jours), Éric et Marie vous proposent une randonnée d'environ 9 km sur les chemins alentours. Ouvert à tout niveau.

Depuis octobre, nous avons proposé des soirées à thème, telles que : Halloween, Beaujolais nouveau, Tarot/belote... Nous avons fait également en partenariat avec le Food-truck « L'Arverne », une soirée auvergnate (aligot/saucisse).

- Le 15 décembre, une soirée concours pull moche de Noël a rencontré un grand succès.
- Le 20 décembre, le Café Clém a organisé le goûter de Noël pour les enfants de l'ALSH.
- Le 23 décembre, nous avons proposé une vente de bourriche d'huîtres de Marennes d'Oléron.

#### Horaires d'ouverture :

- Le mardi de 14h à 18h
- Le vendredi de 17h à 23h
- Le samedi de 9h30 à 12h

#### Date à retenir pour 2024 :

Samedi 3 février (salle polyvalente) : l'association organisera une soirée dansante année 80. Habillez-vous comme dans les années 80.

Merci à la municipalité, à nos donateurs, à toutes les associations de la commune qui nous font confiance ainsi qu'aux **280 premiers adhérents** au « Le Café Clém » !



#### Contact :

Téléphone : 06 37 43 00 49  
 Facebook : Le Café Clém  
 Mail : [lecafeclem@gmail.com](mailto:lecafeclem@gmail.com)  
 Instagram : le\_cafe\_clem

Notre plus grande fierté serait de faire perdurer ce lieu qui vous appartient toute génération confondue.

Si vous souhaitez adhérer, rejoindre notre équipe, proposer une activité, faire une suggestion... Contactez-nous ou venez nous voir au café.

Toute l'équipe du Le Café Clém (Cathy, Chloé, Cléa, Corine, Geneviève, Marie, Mireille, Valérie, Arnaud, Daniel, Domi, Éric, Jeff, Joël, Tony) vous souhaite une bonne année 2024.

## DÉCES, INHUMATIONS

06/01/2023 : Claude BARRUET  
26/01/2023 : Marie Angèle CHANCY, veuve de Louis BOUYSSÉ  
31/01/2023 : André BOISSERIE  
08/03/2023 : Laurent MESTRE  
21/03/2023 : Mickaël LUCAS  
30/03/2023 : Joseph SARLAT  
11/04/2023 : Lucie CHAZAL, épouse de Albert MIRAT  
05/05/2023 : Raymonde BACH, veuve de Aimé LAVAL  
20/05/2023 : Yves BERTRAND  
11/06/2023 : Alexandrine GORSE, veuve de Adrien GOUDOUR  
11/06/2023 : Jean TRONCAL  
20/06/2023 : Jean-Claude DHO  
24/06/2023 : Antoine BOURDET  
28/06/2023 : Robert LEYGNAC  
04/07/2023 : Gaston WAVELET  
10/07/2023 : Liliane SIVADE, veuve de Jean SOLEILHAVOUP  
28/08/2023 : Berthe PEYSSONNERIE, épouse de Armand CERON  
24/09/2023 : Berthe LACOUR, veuve de Marcel BORDAS  
15/10/2023 : Michelle SOLEILHAVOUP  
30/10/2023 : Hervé BARBAZANGE  
10/11/2023 : Jacques MARTINIE  
16/11/2023 : Marthe BOSSOUTROT, veuve de René BOSSOUTROT  
16/11/2023 : Anna LEYRIS, veuve de Pierre RIOUX  
17/11/2023 : Valérie MICHAUD  
18/12/2023 : Roger LAPEYRE  
28/12/2023 : Marie-Thérèse CLAUD

## NAISSANCES

15/02/2023 : Elio RATHONIE  
01/03/2023 : Charlotte, Clarisse, Chrystel DOULS  
11/04/2023 : Elsa, Sabine, Christine MARTIN  
06/06/2023 : Valentin CEYRAT  
17/06/2023 : Marin, Mathéïs SERVANTIE  
15/09/2023 : Maë, Daniel CALIS

## MARIAGES

29/04/2023 : Sylvie ESMOINGT et Jean-Luc BELIGAND  
03/06/2023 : Aimeline CHOUZENOUX et Steven DABURON  
10/06/2023 : Clotilde CASSAGNES et Dimitrios SADEK  
17/06/2023 : Camille GUENET et Luc FRAMONT  
15/07/2023 : Élodie BOURCHEIX et Guillaume GILLIERS  
22/07/2023 : Alexandra BOIS et Jérôme BRAZ  
12/08/2023 : Chloé FINCH et Guillaume BAQUET  
23/09/2023 : Louise CASSAGNES et Rémi COULAUD

## PACS

05/04/2023 : Aurélie PEYRET et Lionel DIGNAC  
18/11/2023 : Élodie LEMIRE et Jérémy BATOUX  
20/11/2023 : Mélanie LAPEYRONNIE et Benoît LEBRUN

*Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour les omissions que nous aurions pu commettre concernant les naissances ou les décès qui ont eu lieu hors de la commune.*

**LA MAIRIE EST OUVERTE :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
De 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
Samedi : de 9h à 12h  
Tél.: 05 55 27 00 54  
Email : [secretariat.mairie@saintclement19.fr](mailto:secretariat.mairie@saintclement19.fr)  
Site web : <https://saintclement19.net>

**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE :**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
de 8h30 à 11h30  
**Mercredi**  
de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30  
**Samedi**  
de 9h à 11h30

**LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE:**

Mercredi de 9h00 à 12h00  
Vendredi de 14h00 à 16h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

**Liste électorale 2023: 1 099 électeurs**

**TARIFS 2024**

**LOCATION SALLE POLYVALENTE :**

- 250 € particulier de la commune
- 400 € particulier hors commune
- 70 € association communale pour manifestation payante

**TARIFS PÊCHE ÉTANG DE LA ROUSSILLE**

- Carte à la journée : 5 €
- Carte mensuelle : 20 €
- Carte annuelle : 55 €

**RECENSEMENT : OBJECTIF CITOYEN**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr>

Cette demande doit s'effectuer dans les 3 mois suivant le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation sera remise par la mairie et doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

**CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE**

**La commune de Saint-Clément n'enregistre plus les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et passeports biométriques.**

En effet, dans le cadre de la modernisation des préfectures, le Ministère de l'Intérieur a confié l'instruction de demandes de CNI aux seules communes équipées de terminaux spécifiques. Il s'agit par ce biais de généraliser le dispositif de simplification et d'authentification par les empreintes.

En Corrèze, 10 communes sont habilitées à recueillir les demandes de passeports et CNI : Argentat, Beaulieu sur Dordogne, Brive, Egletons, Malemort sur Corrèze, Objat, Treignac, Tulle, Ussel et Uzerche.

Aussi, afin de continuer à rendre un service public de qualité il faut prendre rendez-vous avec la mairie de son choix (liste ci-dessus).

Vous pouvez également vous rendre dans une « Maison France Services » : Seilhac, Perpezac-Le-Noir, Saint-Ybard...

Aucune demande ne sera instruite en dehors de rendez-vous préalablement fixés.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Clément.

**CIMETIÈRE :**

- ◆ Concession : 600 €
- ◆ Concession pour une case dans le columbarium : 800 €
- ◆ Inhumation caveau : 320 €
- ◆ Inhumation caveau avec plaque : 400 €
- ◆ Inhumation fosse : 500 €
- ◆ Inhumation fosse habillée : 800 €
- ◆ Ouverture case columbarium : 100 €

**TARIFS ALSH DU MERCREDI**

Quotient Familial	½ j sans repas	½ j avec repas	Journée sans repas	journée avec repas
0 à 750€	3,50 €	4,50 €	7,00 €	8,00 €
751 à 1000 €	4,00 €	5,00 €	8,00 €	9,00 €
1001 à 1250 €	4,50 €	6,25 €	9,00 €	10,75€
1251 à 1500 €	5,00 €	7,40 €	10,00 €	12,40 €
1501 à 1750 €	5,50 €	8,20 €	11,00 €	13,70 €
Plus de 1750 €	6,00 €	8,90 €	12,00 €	14,90 €

## BIENVENUE

### À LILI'NŒUDS



Il y a 5 ans, Aline Banacloche faisait l'acquisition d'une maison d'habitation à Saint-Clément. Un choix de vie pour cette responsable QSE (Qualité, Service, Environnement) d'une grande entreprise spécialisée dans la fabrication de composants destinés au chauffage sanitaire.

Un choix de vie, mais aussi, une envie de faire autre chose tout en conservant son activité salariée ; c'est ainsi qu'en octobre 2023 elle crée sa micro entreprise où elle développe son sens artistique en concevant des macramés, objets devenus très « tendance ».



Aline Banacloche  
06 67 93 93 83  
alinebanacloche@gmail.com

Saint-Clément (19)  
Siret: 798485041000023  
<https://www.etsy.com/fr/shop/Lilinoeuds>

Elle commercialise ses réalisations par vente directe mais aussi sur certains marchés de créateurs. Elle anime également des ateliers de formation.

À partir de cette année, elle entend développer son activité en se lançant dans la fabrication de harnais pour chiens et de coffrets.

### ERRATUM

Dans notre édition de juillet une erreur s'est glissée : le numéro de téléphone de monsieur **Fabien POURADE (Tout Faire Fabien)** est erroné.

Pour le joindre, composer le : **06 58 68 13 03**.

#### DATES À RETENIR EN 2024

- 14 janvier : repas des aînés, municipalité
- 3 février : soirée année 80, Café Clém
- 9 mars : repas, Cyclo-Club
- 16 mars : carnaval, Foyer Rural
- 23 mars : concours belotte, Club de l'Amitié
- 6 avril : chasse aux œufs, Association des Parents d'Élèves
- 20 avril : course sur route, Cyclo-Club
- 3 et 4 mai : soirées récréatives, Foyer Rural
- 25 mai : journée citoyenne, municipalité
- 9 et 16 juin : randonnée, Cyclo Club

### MAIRIE DE SAINT-CLÉMENT

1, Place de la Mairie  
19700 SAINT-CLÉMENT

Tél : 05 55 27 00 54

Messagerie :

[secretariat.mairie@saintclement19.fr](mailto:secretariat.mairie@saintclement19.fr)

Site internet :

<https://saintclement19.net>

### NUMÉROS UTILES

École primaire :

05 55 27 97 13

Classe maternelle :

05 87 31 00 71

Accueil de loisirs :

05 87 31 00 70

[alsh@saintclement19.fr](mailto:alsh@saintclement19.fr)

Restaurant scolaire :

05 55 27 34 78

Salle multi-activités :

05 55 27 55 80

Médiathèque :

05 55 20 15 64

[mediatheque@saintclement19.fr](mailto:mediatheque@saintclement19.fr)

Salle polyvalente :

05 55 27 09 73

### 2<sup>ème</sup> JOURNÉE CITOYENNE

**SAMEDI 25 MAI 2023**

**Pour tous les habitants de la commune**

Population de Saint-Clément

1 405 habitants

**Meilleurs Vœux  
pour l'année 2024**



**Le Maire, les conseillers et les employés municipaux vous  
présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.**